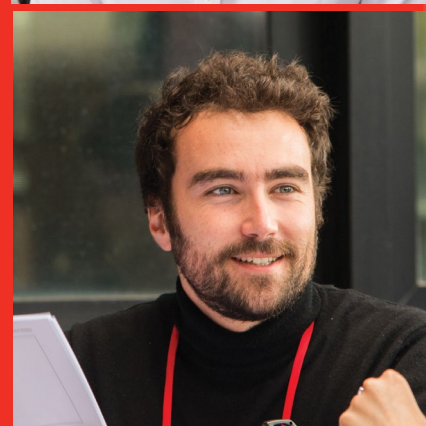


Chercheurs mondiaux  
**CIFAR-AZRIELI**

# Programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli

Aperçu détaillé



**CIFAR**

Fondation  
**Azrieli**  
Foundation



## Programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli

CIFAR invite les chercheurs exceptionnels en début de carrière, issus des sciences naturelles, biomédicales, sociales et humaines, à se joindre à l'un de nos programmes de recherche interdisciplinaires qui se penchent sur certaines des questions les plus complexes de notre époque. Le programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli assure le perfectionnement professionnel de la prochaine génération de chefs de file de la recherche et leur offre un éventail de possibilités pour accroître leur impact.

En savoir plus: [cifar.ca/fr/chercheurs-mondiaux](https://cifar.ca/fr/chercheurs-mondiaux)

Le programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli reçoit le soutien de la Fondation Azrieli et du Fonds de perfectionnement du leadership de la famille Love.



## CIFAR

CIFAR réunit des chercheurs exceptionnels au sein de programmes mondiaux pour se pencher sur certaines des questions les plus importantes de notre époque. Fondée en 1982, CIFAR est une organisation mondiale basée au Canada qui compte près de 400 boursiers, chercheurs et conseillers de plus de 16 pays.

En savoir plus: [cifar.ca/fr](https://cifar.ca/fr)

# Sommaire

<b>Aperçu du programme</b>	<b>1</b>
<b>Admissibilité</b>	<b>3</b>
<b>Durée et valeur</b>	<b>4</b>
<b>Exigences</b>	<b>5</b>
<b>Date limite et comment faire une demande</b>	<b>6</b>
<b>Processus et critères d'examen des demandes</b>	<b>9</b>
<b>Directives et politiques administratives</b>	<b>10</b>



## A) Aperçu du programme

Le programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli se compose de trois volets principaux qui contribuent chacun au perfectionnement des futurs chefs de file de la recherche :

### 1) Participation à un programme de CIFAR – un réseau interdisciplinaire de chercheurs

Les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli participent à l'un des programmes de recherche de CIFAR pour une période de deux ans. À ce titre, ils ont l'occasion d'interagir avec un réseau mondial de chercheurs de renommée mondiale qui se penchent sur de grandes questions de recherche. Grâce à des rencontres deux ou trois fois l'an, dans des villes au Canada et ailleurs dans le monde, les programmes de CIFAR jettent des ponts entre les domaines, mettent au point un langage commun, donnent souvent lieu à de nouvelles collaborations et constituent une source d'inspiration pour mener à de nouvelles orientations de recherche, ainsi qu'à de nouveaux domaines d'étude.

- » **Les Chercheurs mondiaux reçoivent 100 000 \$ CAN sans affectation destinés au soutien à la recherche sur deux ans.** Ces fonds visent à soutenir leur capacité à réaliser des recherches. Parmi les utilisations éventuelles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires, déplacement pour participer à des conférences, etc.
- » **Les Chercheurs mondiaux sont jumelés à un mentor dans leur programme de recherche respectif.** Les mentors aident les Chercheurs mondiaux à s'intégrer à leur programme, et peuvent les conseiller et les orienter dans leurs domaines d'intérêt (par exemple, orientations de recherche, avancement professionnel).
- » **Financement de démarrage à l'appui de collaborations interdisciplinaires.** Pour rehausser la collaboration interdisciplinaire, nous offrons un financement de démarrage pour catalyser des idées novatrices à risque élevé.

### 2) Renforcement des compétences en matière de leadership et de communications

Les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli de tous les programmes de recherche de CIFAR participent à une réunion annuelle axée sur le renforcement des compétences en matière de leadership et de communications. Des séances dirigées hautement interactives visent à faire passer les compétences et le leadership des Chercheurs mondiaux à de nouveaux sommets.

Lors des réunions annuelles, les Chercheurs mondiaux reçoivent une formation pratique à l'occasion de divers ateliers :

- » Constituer et gérer un groupe de recherche
- » Productivité et gestion du temps
- » Demande de subventions
- » Communiquer avec des auditoires non spécialisés (par exemple, article d'opinion, conférences publiques)
- » Pensée stratégique et créative

Pour favoriser le perfectionnement des compétences en matière de leadership entre les réunions annuelles, les Chercheurs mondiaux ont la possibilité d'être jumelés avec des experts ou de recevoir un soutien pour suivre des cours.

### 3) Croissance de l'impact à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire

Comme les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli souhaitent que leurs recherches aient un impact à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire, CIFAR soutient et favorise diverses occasions pour les Chercheurs mondiaux de mettre en pratique leur expertise et leurs compétences en matière de leadership et de communications.

CIFAR s'engage à partager et à mobiliser des idées avec des utilisateurs de connaissances de tous les secteurs, y compris décideurs, dirigeants d'entreprises et professionnels. Les Chercheurs mondiaux ont de nombreuses occasions de participer à des activités de mobilisation du savoir et de joindre des auditoires qui pourraient tirer profit des plus récents résultats de la recherche. Avec le concours de CIFAR, les programmes de recherche cernent et soutiennent des initiatives qui suscitent la participation de maîtres à penser, de décideurs et de professionnels en vue de favoriser un dialogue constructif et des avantages réciproques.

Parmi les possibilités éventuelles qui s'offrent aux Chercheurs mondiaux en matière de leadership, notons :

- » Piloter un projet de recherche en collaboration avec d'autres Chercheurs mondiaux ou des Boursiers de CIFAR
- » Organiser une école d'été ou d'hiver de CIFAR
- » Diriger une activité de mobilisation du savoir ou y contribuer avec d'autres Boursiers de CIFAR
- » Interaction et discussion relativement à leurs recherches avec des parties prenantes du milieu universitaire, des politiques ou des affaires afin de comprendre des perspectives différentes et influencer le changement
- » Rédiger et publier un article d'opinion
- » Prononcer une conférence publique

## B) Admissibilité

CIFAR cherche à constituer une cohorte mondiale. Conséquemment, les citoyens de tous les pays peuvent faire une demande. CIFAR a un engagement ferme à l'endroit de la diversité au sein de sa communauté et accueille tout particulièrement des demandes de membres de groupes sous-représentés en recherche, notamment, mais pas exclusivement, les femmes, les autochtones, les personnes ayant une limitation fonctionnelle, les membres de groupes sexuels minoritaires et d'autres qui pourraient contribuer d'autant plus à la diversification des idées.

Pour être admissibles à ce programme, les postulants doivent :

- » Détenir un doctorat (ou l'équivalent).
- » **Occuper un poste universitaire à temps plein depuis moins de cinq ans**, incluant les tâches associées à la réalisation d'un programme de recherche indépendant, et à la supervision et à l'enseignement des étudiants diplômés et de stagiaires postdoctoraux.
  - » Habituellement, les postulants occuperont le poste de professeur adjoint (ou l'équivalent dans d'autres systèmes universitaires).
  - » Le poste universitaire du postulant doit être assuré pour la durée de son mandat à titre de Chercheur mondial CIFAR-Azrieli (1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2021).
  - » Les postulants doivent occuper ce premier poste universitaire, au plus tôt, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014. Veuillez noter que nous accorderons une attention particulière à ceux qui ont pris un congé parental ou qui se trouvent dans des circonstances de nature exceptionnelle.
  - » **NOTA : Les stagiaires postdoctoraux NE PEUVENT PAS présenter une demande à ce programme.**
- » Réaliser des recherches qui sont complémentaires et qui contribuent aux thèmes et aux objectifs de l'un des programmes de recherche admissibles de CIFAR (voir section E).
  - » Faire montre de réalisations exceptionnelles en recherche et receler la promesse de grands impacts futurs dans leur domaine, comme en témoignent la qualité des publications, les prix obtenus et les commentaires des répondants.
  - » Souhaiter mener des travaux interdisciplinaires, ainsi qu'interagir avec des joueurs à l'extérieur du milieu universitaire en vue d'enrichir et d'élargir l'impact de leur recherche.
- » Être disponible pour participer à une entrevue en personne de deux jours les **26 et 27 juin 2019, à Toronto (Canada)**. L'entrevue consistera en une série d'activités individuelles, ainsi que d'activités interactives en groupe avec les candidats invités. La participation en personne à cette entrevue est obligatoire afin de mener une évaluation équitable et complète. Veuillez noter que CIFAR assumera les frais de déplacement.
  - » Le postulant doit détenir un passeport valide et, le cas échéant, se procurer un visa de voyage pour participer à l'entrevue en personne, ainsi qu'aux réunions de CIFAR au Canada et dans d'autres pays de par le monde (2 à 4 fois l'an).
- » Parler et écrire l'anglais couramment.

Si vous avez des questions sur votre admissibilité, veuillez communiquer avec nous au : [global.scholars@cifar.ca](mailto:global.scholars@cifar.ca).

## C) Durée et valeur

### 1) Durée :

Les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli reçoivent une subvention de recherche et participent à un programme de CIFAR pendant deux ans. Leur mandat débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et se terminera le 30 juin 2021. À la conclusion de leur mandat, les chercheurs conservent le titre « Chercheur mondial CIFAR-Azrieli ». On les encourage à maintenir un lien avec CIFAR par l'entremise de l'Académie mondiale de CIFAR. Les chercheurs pourraient périodiquement être invités à participer à des réunions des programmes de recherche ou, dans des circonstances exceptionnelles, certains pourraient être nommés Boursiers de CIFAR.

### 2) Valeur :

Les Chercheurs mondiaux reçoivent 100 000 \$ CAN sans affectation en soutien à la recherche. Les fonds sont administrés par l'université d'attache des Chercheurs mondiaux et visent à rehausser leur capacité de recherche. Parmi les utilisations éventuelles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires, déplacement pour participer à des conférences, etc. CIFAR couvre séparément les frais de déplacement associés à la participation des Chercheurs mondiaux aux réunions.



## D) Exigences

Pendant leur mandat de deux ans, voici les exigences que doivent respecter les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli :

- » **Participer aux réunions des programmes de recherche de CIFAR** (habituellement 2 à 3 fois l'an selon le programme), au Canada et ailleurs dans le monde. Lors de ces réunions, s'il y a lieu, nous encourageons les Chercheurs mondiaux à interagir et à collaborer avec d'autres membres du programme relativement à des questions de recherche d'intérêt commun pour le programme.
- » **Participer aux réunions annuelles des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli** (habituellement au début mai). Nous demandons que chaque chercheur participe à deux réunions annuelles.
- » **Soumettre un rapport** annuel sur les réussites et les activités, et dans la mesure du possible et s'il y a lieu, interagir et collaborer avec des parties prenantes et des bailleurs de fonds de CIFAR pour partager leur expérience.
- » **Reconnaître CIFAR.** Utiliser le titre « Chercheur mondial CIFAR-Azrieli » dans leur signature professionnelle et indiquer CIFAR comme entité affiliée. Mentionner CIFAR comme bailleur de fonds dans les publications de recherche et les présentations financées par le programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli.

## E) Date limite et comment faire une demande

### 1) Date limite de présentation d'une demande :

5 février 2019 – 23 h 59, heure du Pacifique (UTC -8)

### 2) Processus de présentation d'une demande et renseignements à fournir :

CIFAR accepte les propositions de candidature au programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli annuellement.

CIFAR s'attend à ce que les postulants choisissent un programme de recherche de CIFAR admissible qui se rapproche le plus de leur domaine de recherche et de leurs intérêts. Les postulants qui souhaitent faire une demande à plus d'un programme doivent présenter une demande distincte pour chaque programme. Pour en savoir davantage sur nos programmes de recherche et nos boursiers, veuillez consulter [www.cifar.ca/fr/recherche/](http://www.cifar.ca/fr/recherche/).

Voici les programmes de recherche de CIFAR qui acceptent des demandes en 2019 :

- » Architecture moléculaire de la vie
- » Énergie solaire bioinspirée
- » Extrême univers et gravité
- » Microbiome humain
- » Programme cerveau, esprit et conscience Azrieli

### 3) Les postulants doivent soumettre les documents suivants :

#### a) Section sommaire

1. Courte description de votre réalisation de recherche ou de votre article le plus important. (150 mots maximum)
2. Résumé de la façon dont vos recherches sont complémentaires et contribuent aux thèmes et aux objectifs du programme de recherche de CIFAR auquel vous voudriez vous joindre. (150 mots maximum)
3. Résumé de votre expérience de leadership la plus importante à ce jour. (150 mots maximum)
4. Résumé de vos initiatives à ce jour avec des communautés non universitaires destinées à élargir l'impact de vos recherches. Si vous n'avez pas eu d'interactions à l'extérieur du milieu universitaire, expliquez brièvement pourquoi et précisez le type d'activités que vous aimeriez entreprendre. (150 mots maximum)

#### b) Section détaillée

1. Présentation détaillée de votre expérience en recherche, de vos orientations futures éventuelles, de la façon dont votre programme de recherche contribuerait aux thèmes et aux objectifs du programme de recherche de CIFAR, et de l'incidence de votre participation au programme sur l'avancement de vos recherches. Proposez des domaines d'interaction et de collaboration éventuels en recherche avec les boursiers du programme. (1000 mots maximum)

2. Présentation approfondie sur votre souhait d'avoir un impact à l'extérieur du milieu universitaire. Comment vos recherches pourraient-elles changer le monde, ne serait-ce qu'un peu? Avec qui devez-vous faire équipe dans vos recherches pour que cela se concrétise? (1000 mots maximum)
3. Courte description de vos intérêts de recherche en termes simples pour le grand public et usage public. (100 mots maximum)
4. Curriculum vitæ à jour (maximum 5 pages), y compris une liste de publications, téléchargé sous la forme d'un document .pdf. Les fichiers doivent inclure l'extension .pdf dans leur nom de fichier.

Autres exigences :

1. Vous devez prendre les arrangements nécessaires pour que soient transmises **deux lettres** de recommandation à votre demande en ligne avant la soumission finale. Pour de plus amples détails, veuillez lire la section sur les **lettres de recommandation**.
2. Si vous êtes dans l'attente d'un poste à temps plein qui commence au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2019, vous devez télécharger une copie de votre lettre de nomination dans votre demande.

**La demande DOIT inclure deux lettres de recommandation, transmises directement par les répondants, avant de la soumettre dans sa forme finale.** Les postulants ne pourront pas modifier la demande, ni envoyer/renvoyer une demande de lettre de recommandation, ni recevoir une lettre de recommandation après la soumission de la demande. Vu l'importance de ces lettres, nous encourageons les postulants à faire un suivi auprès des répondants pour confirmer qu'ils ont bien reçu la demande de lettre de recommandation. Le postulant a la responsabilité de garantir que la demande est dûment complétée, incluant les deux lettres de recommandation, et transmise au plus tard le 5 février 2019, à 23 h 59, heure du Pacifique (UTC -8).

Il faut soumettre toutes les demandes par l'entremise du portail de demande en ligne (à partir du 3 décembre 2018). Nous n'accepterons pas les demandes soumises autrement. **Les demandes incomplètes ou qui ne sont pas soumises dans leur forme finale après la date limite ne seront pas prises en considération.**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous au [global.scholars@cifar.ca](mailto:global.scholars@cifar.ca).

## 4) Lettres de recommandation :

### a) Qui devrait soumettre une lettre de recommandation?

Vous devez prendre les arrangements nécessaires pour obtenir deux lettres de recommandation. On demande aux répondants de commenter l'une ou l'autre des questions suivantes, ou les deux :

1. **Vos réalisations de recherche** sur les plans de l'excellence en recherche, de la productivité, de la créativité et de l'envergure, et votre intérêt pour l'interdisciplinarité, ainsi que votre potentiel en matière de leadership futur dans le domaine, comparativement à d'autres qui sont rendus au même point que vous dans leur carrière.
2. **Votre capacité de leadership** en milieu universitaire ou ailleurs, ainsi que votre souhait et votre capacité d'élargir l'impact de vos recherches en faisant équipe avec des communautés non universitaires.

Nous recommandons qu'au moins une lettre provienne d'une personne en mesure de comprendre les recherches du postulant et leur impact dans le domaine, par exemple, un superviseur au doctorat ou au postdoctorat, ou bien un collègue. Quoique cela ne soit pas obligatoire, une lettre pourrait provenir d'un chef de file à l'extérieur du milieu universitaire. S'il y a lieu, les postulants peuvent demander au

maximum une lettre de recommandation à un membre de programme de CIFAR (Boursier, Boursier associé et Conseiller) qui a directement supervisé le postulant.

### b) Comment les répondants soumettent-ils leurs lettres?

Il faut soumettre toutes les lettres de recommandation par l'entremise du système de demande en ligne. Nous n'accepterons pas les lettres de recommandation soumises autrement.

Les postulants doivent soumettre le nom et l'adresse électronique des répondants par l'entremise du formulaire de demande en ligne. Avant de saisir le nom des répondants sur le portail en ligne, vous devez avertir les répondants que vous proposez votre candidature au programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli et confirmer qu'ils acceptent d'envoyer une lettre de recommandation, car vos répondants recevront immédiatement un courriel généré automatiquement leur disant que vous leur demandez une lettre de recommandation. Dans le courriel envoyé aux répondants, il y aura des instructions sur la façon de transmettre une **lettre confidentielle directement dans votre demande en ligne**. Une fois les lettres dûment téléchargées et reçues par CIFAR, le système vous enverra un courriel, ainsi qu'à votre répondant. Les postulants peuvent vérifier le statut de leurs lettres de recommandation dans le formulaire de demande en ligne.

Les répondants peuvent soumettre une lettre uniquement après avoir reçu le courriel de CIFAR. Si un répondant ne reçoit pas ou égare le courriel contenant les instructions, les postulants peuvent renvoyer la demande. Si vous apprenez qu'un de vos répondants ne peut pas fournir la lettre demandée, vous pouvez remplacer ce répondant par un autre et faire une nouvelle demande. Si un répondant ne peut utiliser le système en ligne ou n'utilise pas les courriels, communiquez avec [global.scholars@cifar.ca](mailto:global.scholars@cifar.ca) pour savoir comment soumettre la lettre de recommandation.

**Il FAUT soumettre les deux lettres de recommandation au plus tard le 5 février 2019, à 23 h 59, heure du Pacifique (UTC -8). Le postulant a la responsabilité de faire le suivi de la soumission des lettres de recommandation et de faire un suivi auprès des répondants pour garantir que toutes les lettres sont soumises à temps.**

## F) Processus et critères d'examen des demandes

CIFAR a un engagement ferme à l'endroit de la diversité au sein de sa communauté, ainsi que dans l'examen des demandes et le processus de sélection.

Le processus d'examen des demandes, à partir de la date limite de présentation des demandes jusqu'à la sélection finale des candidats, prend environ cinq mois. Les candidats invités à passer une entrevue de sélection en personne seront avisés au plus tard le 10 avril 2019. Le tableau ci-dessous résume les dates importantes pour 2019.

### Processus d'examen des demandes et de sélection :

1. **Admissibilité de base** : CIFAR s'assure que toutes les demandes satisfont aux conditions d'admissibilité de base.
2. **Examen des demandes** : Un sous-comité composé de boursiers et de conseillers de CIFAR est créé au sein de chaque programme de recherche admissible. Ces sous-comités examinent et évaluent les postulants en fonction de trois critères : i) excellence en recherche, ii) possibilité de contribuer à leur programme en ajoutant des perspectives nouvelles et diversifiées, ainsi que des méthodes qui misent sur les réalisations des membres existants ou qui les complètent, et iii) potentiel de leadership au sein du milieu universitaire et ailleurs. Le comité de sélection de chaque programme examine des demandes et recommande un petit nombre de candidats présélectionnés (jusqu'à 5 candidats par programme) qui seront invités à la réunion en personne.
3. **Sélection finale en personne** : CIFAR invite les candidats présélectionnés à une réunion de deux jours à Toronto (Canada), les 26 et 27 juin 2019. Cette réunion compte une série d'activités individuelles et d'activités interactives en groupe. Les évaluations seront menées par un comité diversifié de chercheurs du milieu universitaire et des dirigeants détenant une expertise dans d'autres domaines, comme les politiques, les communications et le leadership. Le comité de sélection évalue la capacité, le potentiel et le désir des candidats d'interagir activement avec des pairs au sein d'une gamme complète de domaines, ainsi que leur potentiel à avoir un impact plus large. Ce comité établit le classement des candidats et formule des recommandations pour CIFAR. **NOTA : Les postulants doivent participer à la réunion en personne. Les candidats présélectionnés qui ne peuvent pas participer à la réunion en personne ne seront pas considérés.**

### Résumé des dates importantes :

<b>3 décembre 2018</b>	Lancement de l'appel à candidatures
<b>5 février 2019</b>	Date limite de présentation d'une demande <b>23 h 59, heure du Pacifique (UTC -8)</b>
<b>D'ici le 10 avril 2019</b>	Les candidats présélectionnés sont avisés et invités à participer à la réunion de sélection*
<b>26 et 27 juin 2019</b>	Les candidats participent à la réunion en personne à Toronto (Canada)
<b>D'ici le 15 juillet 2019</b>	On avise les postulants des résultats du concours
<b>Septembre 2019</b>	CIFAR fait l'annonce des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli 2019

\*On encourage les candidats qui viennent de pays dont les citoyens ont besoin d'un visa pour entrer au Canada à vérifier les exigences et à obtenir les documents de demande de visa avant de recevoir une invitation à l'entrevue pour permettre le traitement opportun du visa si cela s'avère nécessaire. Si le candidat est retenu pour une entrevue, CIFAR fournira une lettre d'invitation au candidat, à l'appui de la demande de visa.

## G) Directives et politiques administratives

### 1) Durée du mandat

Les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli sont nommés pour deux ans, à partir de juillet 2019.

Les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli doivent occuper un poste à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche pendant toute la durée de leur mandat. À la date limite de présentation d'une demande, les Chercheurs mondiaux doivent occuper leur premier poste universitaire à temps plein depuis moins de cinq ans, y compris les tâches associées à la réalisation d'un programme de recherche indépendant, et à la supervision et à l'enseignement des étudiants diplômés ou de stagiaires postdoctoraux.

### 2) Utilisation admissible des fonds

CIFAR s'attend à ce que les Chercheurs mondiaux tirent profit de la bourse de 100 000 \$ CAN pour rehausser leur capacité de recherche. Parmi les utilisations éventuelles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires, déplacement pour participer à des conférences, etc.

### 3) Déboursement des fonds

Les fonds seront administrés par l'entremise du département de l'établissement d'attache du récipiendaire. CIFAR enverra une lettre financière au département du Chercheur mondial pour prévoir le transfert des fonds. CIFAR demande à ce que les fonds soient placés dans un compte spécial géré par le Chercheur mondial. L'établissement d'attache du Chercheur mondial est le seul responsable du traitement fiscal de ces fonds. Veuillez noter que CIFAR n'offre pas de soutien aux frais indirects.

Sur présentation d'un formulaire de réclamation dûment rempli, CIFAR remboursera directement le Chercheur mondial pour les coûts d'interaction — c'est-à-dire, les coûts de participation aux réunions de CIFAR et autres déplacements approuvés préalablement et associés à CIFAR, comme la réunion annuelle.

### 4) Politique en matière de congé parental

CIFAR s'attend normalement à ce que la politique en matière de congé parental de l'établissement d'attache s'applique et que le financement salarial du congé provienne de l'établissement d'attache. S'il y a lieu, on prolongera le mandat du Chercheur mondial pour refléter la durée du congé parental, pour une prolongation maximale d'un an.

Il faut présenter la demande de congé parental à CIFAR avant le moment pressenti du début du congé.

### 5) Comprendre l'impact à long terme

CIFAR continuera à interagir avec les Chercheurs mondiaux pour mesurer l'impact à plus long terme du programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. CIFAR mènera des entrevues de départ et réalisera périodiquement des sondages de suivi pour rester au fait de l'avancement professionnel, des modes d'interaction et d'autres résultats.